	<p align="center">Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal de la Ville de BRESSUIRE</p>	<p align="center">n° d'ordre <b>25033</b></p>
-----------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------

**SEANCE du : 24 mars 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 24 mars à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de BRESSUIRE s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Emmanuelle MENARD, Maire, à la suite de la convocation faite le 18 mars 2025.

**ETAIENT PRESENTS**

Anne-Marie BARBIER	Sandra CAILTON	Marie JARRY	Alain ROBIN
Philippe BARON	Yannick CHARRIER	Emmanuelle MENARD	Marinette TALLIER
Thierry BAUDOUIIN	Bruno COTHOUIS de 18h30 à 21h25 et à partir de 21h41	Jean-François MOREAU	Rodolph THIBAudeau jusqu'à 21h35
Bérangère BAZANTAY	Stéphanie FILLON	Nathalie MOREAU	Véronique VILLEMONTAIX
Bruno BODIN	Marie-Laure FOUILLET-MERLEAU	Jean-François MORIN	
Hélène BROSSEAU	Pascale FERCHAUD de 18h30 à 21h25 et de 21h41 à 22h11	Pierre MORIN	
Pierre BUREAU	Etienne HUCAULT	Arnaud PRINTEMPS	

**POUVOIRS / ABSENTS / EXCUSES**

Constance MACKOW, pouvoir à Alain ROBIN	Anne ROUX, pouvoir à Jean-François MORIN	Jamel CHENIOUR, pouvoir à Bruno COTHOUIS
Anita BRIFFE, pouvoir à Pierre MORIN	Florence BAZZOLI	Philippe ROBIN
Sandrine DELUGEAU	Pascal GABLY	
Bruno COTHOUIS à partir de 21h25 jusqu'à 21h41	Pascale FERCHAUD à partir de 21h25 jusqu'à 21h41 puis à partir de 22h11	Rodolph THIBAudeau à partir de 21h35

**Secrétaire de séance :** Thierry BAUDOUIIN, assisté des services de la Ville

**Assistaient également :** Delphine CHESSERON, Directrice Générale des Services  
Thierry NOMBALAY, Directeur du Service Financier



**Demande de subvention pour le poste de chef de projet Action Cœur de Ville, à l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH)**

Bruno COTHOUIS présente le dossier.

La commune de Bressuire a signé en décembre 2022 la convention cadre mère valant "Opération de Revitalisation du Territoire" en Bocage Bressuirais pour la période 2023/2026.

Le programme de dynamisation du centre et entrées de ville se prolonge et entre dans une phase de déploiement avec les chantiers du pôle des solidarités Simone Veil, le quartier des 4 saisons, les archives municipales.

Dans ce cadre, l'ANAH peut financer un poste de chef de projet "Action Cœur de Ville", à hauteur de 50% des coûts estimés à 51 500 €, soit 25 750 €.

**Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide :**

- **D'AUTORISER** Madame Le Maire, ou son représentant, à déposer la demande de subvention auprès de l'ANAH pour le financement du poste de chef de projet "Action Cœur de Ville" pour 2025 et 2026

Accusé de réception en préfecture  
079-217900497-20250327-DG\_DEL\_2025\_033-DE  
Date de télétransmission : 27/03/2025  
Date de réception préfecture : 27 MARS 2025

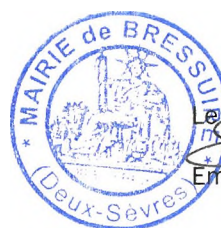
- **D'AUTORISER** Madame Le Maire, ou son représentant, à signer toute pièce se rapportant à la présente demande de subvention.

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,

Thierry BAUDOIJN



Le Maire,   
Emmanuelle MENARD

Accusé de réception en préfecture  
079-217900497-20250327-DG\_DEL\_2025\_033-DE  
Date de télétransmission : 27/03/2025  
Date de réception préfecture : 28/03/2025